



Certipaq

CERTIFICAT

Certipaq atteste que suite à la validation de l'audit OQUALIM RCNA les 01 et 02/10/2024 ayant permis la délivrance du certificat n°2024-58-V02 et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO) réalisé conjointement, l'entreprise

TERRENA ANCENIS
BP 20199 – La Noëlle – Bd Pasteur
44155 ANCENIS

Pour l'unité d'exploitation SN NOREA CRAON
Située à ZI Le Pavement, 53400 CRAON

respecte le

Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO)

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur, pour les activités de fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux transformation de matières premières pour l'alimentation animale distribution d'aliments minéraux, de matières premières pour animaux négoce d'aliments composés, aliments liquides, matières premières pour aliments pour animaux

Ce certificat est valable du 01/01/2025 au 21/12/2025

N° du certificat : 2024-58STC- V02

(sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)



Fait à La Roche sur Yon, le 10/01/2025

Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur

Le Directeur Général, Gaël du Chélas

*Le présent document est la propriété exclusive de CERTIPAQ, 84 bd du Montparnasse, 75014 Paris.
Seul l'original est valable. Il doit être restitué à CERTIPAQ sur simple demande en cas de retrait ou suspension de la certification et en cas de renonciation à la certification par le Client.*

*Le présent document annule et remplace tout document de certification précédemment émis.
L'authenticité et la validité de ce certificat sont vérifiables auprès de CERTIPAQ.*

